Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMISSION DU FONDS DU SPORT VAUDOIS

Adoption de mesures contre le dopage et la violence

Réunie pour la première fois sous la présidence du Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, la Commission du Fonds du Sport vaudois a décidé de sanctions en cas de dopage, d'actes de violence ou de tricherie avérés. Elle a augmenté de manière substantielle le subside annuel aux associations sportives cantonales et aux clubs vaudois de l'élite en sport collectif. Elle a aussi décidé de soutenir la création d'un Centre national de ski freestyle et de snowboard à Leysin.

Agissant dans le domaine de la prévention contre le dopage par le financement de conférences dans les classes spéciales sport-art-études des gymnases vaudois, la Commission du Fonds du sport a décidé d'être également active au niveau répressif. Dès 2008, tout sportif vaudois convaincu de dopage, d'acte de violence ou de tricherie sera suspendu à vie de tout subside individuel. Son club pourra aussi être privé de subside (par exemple pour ses infrastructures, l'achat de matériel, l'organisation de manifestations, etc.) pour une durée à déterminer selon les cas. Le Fonds du Sport espère par là responsabiliser également l'entourage sportif des athlètes.

Lors de cette séance, la Commission a décidé d'augmenter de 25% la part annuelle à disposition des 43 associations sportives cantonales qui se partageront désormais 1,5 millions de francs. Quant aux 23 clubs vaudois de l'élite en sport collectif, ils recevront en 2008 environ 850'000 francs au lieu de 670'000 francs à ce jour. Les grands clubs formateurs (FC Yverdon-Sport, FC Lausanne-Sport, Team Vaud Foot, Lausanne Hockey Club et son mouvement juniors) sont les principaux bénéficiaires de cette augmentation.

La Commission du Fonds du Sport a accordé divers subsides pour la rénovation ou la construction d'infrastructures sportives, parmi lesquelles:

- Fr. 345'000.- pour la création d'un Centre national d'entraînement pour le ski freestyle et le snowboard à Leysin.

- Fr. 250'000.- pour la réfection des terrains de sport du Centre sportif de Dorigny.

- Fr. 81'000.- pour la réfection de la station de filtration de la piscine extérieure de Vallorbe.

Les communes d'Apples et Renens seront subsidiées pour la construction d'un terrain multisports, celle de Founex pour un terrain de tennis.

Par ailleurs, le Club alpin Suisse - section Argentine-Bex le Mouvement de football junior Aigle-Roche-Yvorne, le Groupement des skis clubs de l'Avançon et le Centre de sports subaquatiques de Lausanne ont reçu des subsides finançantl'acquisition de matériel lourd.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 novembre 2007

Nicolas Imhof, chef du Service de l'éducation physique et du sport, vice-président de la Commission du Fonds du sport, 021 316 39 31 ou 079/342 71 24